



Compte-rendu Conseil du 2 février 2023

TRAVAUX RENOVATION BATIMENTS

M. le Maire rappelle aux conseillers qu'à plusieurs reprises le conseil a évoqué la nécessité de rénover les bâtiments communaux à savoir :

- changement des huisseries de la mairie côté nord
- isolation du logement au-dessus de l'école
- isolation et changements d'huissierie de la salle communale
- changement du chauffage collectif desservant l'école, la cantine et le logement de l'école .

Afin d'avancer sur ce dossier, il présente plusieurs devis au conseil municipal pour un estimatif de 123 231,52 € HT. Il précise que ces travaux rentrent dans le cadre de la DETR.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'effectuer les travaux, de solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR, précise que les crédits seront ouverts au budget 2023 et charge M. le Maire de déposer les dossiers nécessaires et de signer tous documents utiles.

Questions diverses

Panneaux solaires bâtiments communaux : présentation au conseil du projet Ferténergie qui consiste pour la société à exploiter les bâtiments communaux. Deux possibilités installation avec revente à EDF ou installation pour autoconsommation. Le conseil a pris note des différents éléments de ce projet qu'il met en attente pour réflexion.

Entretien chemins : présentation du devis de M. Carville en remplacement de l'entreprise Lemancel qui arrêtera en septembre 2023.

Projet achat saleuse : mis en attente.

Entretien chemin La Ménardière : devis entreprise DL validé

Boîtier électrique La Lande : refusé